

# MAIRIE D'ETALANS

## DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITE

### LISTE DES PIECES A FOURNIR PAR LE DEMANDEUR

#### PRESENCE OBLIGATOIRE DU DEMANDEUR AU DEPOT DU DOSSIER

- Le formulaire de demande rempli et signé au stylo **NOIR** par le demandeur
- Deux photos d'identité pour chacun des documents (35 x 45 mm) identiques et récentes sur fond clair, tête nue et de face (les photographies laser ou numériques ne sont pas acceptées pour des raisons techniques)
- Une pièce justificative du domicile récente (EDF, téléphone, loyer, impôts...)
  - Si vous habitez chez quelqu'un :
    - un justificatif d'identité à son nom
    - un justificatif de domicile à son nom
    - une lettre de l'hébergeant certifiant que vous habitez chez lui depuis plus de trois mois
- Ancienne carte d'identité
- Déclaration de perte ou de vol : dans ce cas, fournir un document avec photo (permis de conduire, carte de bus...), ou plusieurs documents et/courrier au nom et adresse du demandeur)
- Timbres fiscaux de 25 € en cas de non présentation de l'ancienne carte d'identité
- Livret de famille (si l'indication de la mention « épouse » ou « veuve » est demandée)
- Le dispositif de jugement de divorce (si l'intéressée est autorisée à porter le nom de son ex-époux) ou l'autorisation écrite de l'ex-époux avec authentification de sa signature en mairie
- Un document prouvant la nationalité française (décret de naturalisation ou de réintégration dans la nationalité française, déclaration, acte de naissance comportant une mention relative à l'acquisition de la nationalité française, certificat de nationalité française)
- Enfant majeur domicilié chez ses parents :
  - Attestation de domicile
  - Copie du justificatif de domicile des parents
  - Copie de la CNI du père ou de la mère